

Les vacances du collégien.

Numéro d'inventaire : 1996.02244.2

Auteur(s) : Gustave Doré

Type de document : image imprimée

Éditeur : Aubert (Place de la Bourse Paris)

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1852

Collection : Le Journal pour rire ; 51

Description : gravures de presse Planche de 6 dessins page 3 Planche de 10 dessins en page 4 Planche de 11 dessins en page 5 pages de journal découpées et agrafées

Mesures : hauteur : 441 mm ; largeur : 303 mm

Notes : Scènes humoristiques décrivant le retour du collégien dans sa famille après la remise des prix et ses vacances Planches extraites de "Le Journal pour rire", Nouvelle série. Numéro 51. samedi, 18 septembre 1852. Série de 6 dessins accompagnés de leur légende en page 3 Suite en pages 4 et 5 : 21 dessins Doré (Louis-Auguste-Gustave) (1832-1883). Il participa avec Philppon au "Journal pour rire" IFF. P. 1 Doré. Mention de la gravure, p. 9, n° 8. 22 planches de plusieurs sujets, chez Aubert, 1852. 18 septembre : "Les vacances du collégien" 27 sujets.

Mots-clés : Récompenses et témoignages de satisfaction

Promenades et vacances familiales

Discipline et instruction familiale

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Commentaire pagination : Pages 3, 4 et 5
ill.

LES VACANCES DU COLLÉGIEN, — par GUSTAVE DORÉ.



Aspect d'une impériale de diligence le 25 août.



On a vu pointer dans la brume le clocher de Brice-la-Gaillarde.



Portion de l'atmosphère qui s'étend entre le convoi et Paris.



Inconvénient de n'avoir connu Anor que sous les traits d'un enfant.



Joie inconsidérée du jeune Achille Clopinot, qui aperçoit sa famille sur le bord de la route.



Discours sévère de M. Clopinot, tendant à prouver qu'Achille revient sans lauriers. Discours encore plus sévère du jeune Achille, tendant à prouver qu'à Stanislas on ne donne les prix qu'à un dernier, et qu'un travail noble et indépendant n'attend jamais de prix.

ASSASSINÉ PAR PROCÈS-VERBAL.

C'était l'hiver dernier; les patrouilles de la garde nationale florissaient encore; l'orage grondait avec violence, l'éclair sillonnait la nue; la nature avait revêtu ses habits de deuil; il était minuit...

Après cet aimable préambule, vous vous attendez sans doute à voir apparaître quelque noble chevalier, ou pour le moins un petit vampire de rien du tout... Votre imagination vous trompe; nous n'avons à offrir à votre curiosité qu'une simple patrouille de gardes nationaux commandée par le sergent Champignon; mais comme il la commande bien, palsembleu!

Il crie des *qui-vive* à tous les gens qu'il prend pour des patrouilleurs. Il pourchasse les chats qui se promènent mélancoliquement sur le bord des trottoirs, et persécute les chiens errants qu'il croit tous enragés à l'état normal.

Voyez comme il semble défer la pluie qui ruisselle sur son visage! Il se rit du ruisseau qui baigne sa chaussure. Ne veille-t-il pas pour le salut de sa belle patrie!

Tout à coup, au détour d'une rue obscure, il heurte un objet qui obstrue la voie publique. Il se baisse, la patrouille se baisse; il regarde, la patrouille regarde; il pousse un cri, la patrouille en fait autant: c'était le corps d'un pauvre diable au visage ensanglanté.

On l'emporte au corps de garde, et là le sergent Champignon, qui est expert en fait d'ivrognerie, jette trois pots d'eau sur la tête du malheureux; remède inutile! On va déranger, au beau milieu de leur premier sommeil, un chirurgien et un commissaire doublé de son secrétaire.

Le chirurgien arrive à moitié endormi, ayant sa culotte mise comme celle de feu Dagobert. Il tâte, retourne l'homme en question, et assure qu'il est mort, très-mort, tout ce qu'il y a de plus mort.

Le secrétaire, jeune lion très-délicat, jure, en se bouchant le nez, que non-seulement l'individu est mort, mais que déjà il sent mauvais; tout le poste partage cet avis et se clôt les narines.

Quant au commissaire, en entrant dans le corps de garde, il s'est aplati sur le poêle, où il continue ses rêves interrompus; on le réveille pour signer le procès-verbal. Il fait fouiller l'homme, et, comme on ne trouve sur lui ni papiers, ni montre, ni argent, il en conclut qu'il a été assassiné d'un coup de bâton sur la tête, à moins que ce ne soit d'une autre façon.

« Demain, au grand jour, s'écrie le commissaire, nous irons aux enquêtes! Préparez un brancard, et qu'on porte cela à la Morgue! Maintenant, docteur, que notre mission est remplie, allons nous coucher!

— Allez vous coucher! — répète le poste avec respect.

A son arrivée à la Morgue, l'homme *tué* fut d'abord mis

à nu, lavé, comme cela se pratique, mais pas encore gannalisé. On l'étendit mollement sur un lit de marbre, entre un pendu et un noyé.

Au moment où le jour commençait à poindre, la fraîcheur du coucher agissant plus efficacement que les pots d'eau du sergent Champignon, l'assassiné se ranima peu à peu, la voix lui revint, et il se mit à crier à pleine gorge:

« Oh! poupoule mon épouse, j'ai soif! »

Vous comprenez parfaitement qu'au lieu d'un homme assassiné, nous n'avons affaire ici qu'à un pochard tout à l'heure encore ivre mort.

Personne ne lui répondant, notre ivrogne se mit à faire tapage en se frottant les yeux; ce fut un bruit de tous les diables.

Ce bacchanal éveilla le gardien de l'établissement, gail-lard fort placide de sa nature. Il se leva en murmurant ces mots: « Je rêve!... est-ce que mes trépassés se diraient de gros mots?... ça n'est pas dans leurs habitudes. Depuis quinze ans que je suis ici, jamais pareil scandale n'est arrivé chez moi! En tout cas, mettons ma grande médaille en évidence et rétablissons l'ordre public parmi les noyés et les pendus.

Pendant ce temps, l'assassiné Verjinguet avait examiné son nouvel appartement. Il en avait aperçu les habitants parfaitement hideux, et poussait des cris comparables à ceux d'un porceau qu'on égorge.

